



CENTRE D'ANIMATION DES COURONNERIES
37 RUE PIERRE DE COUBERTIN
86000 POITIERS
05 49 44 12 48

**PROJET PEDAGOGIQUE LE CLADOS 11.16 ANS
ACCUEIL DE LOISIRS
OUVERT TOUTE L'ANNÉE
POUR TOUS LES JEUNES DU QUARTIER DES COURONNERIES**

Secteur enfance/jeunesse éducation famille : Alexandra Neraudeau, responsable.



Directeur du centre de loisirs 11/15 ans et référent 14-16 ans : Hilmi Mohamed, diplômé BEATEP.

Animatrice jeunes 11/14 ans : Audrey Gadioux, diplômée BPJEPS

Animateur jeunes 14-16 ans : Mustafa Oushil

SOMMAIRE

- I) PROJET EDUCATIF SECTEUR ENFANCE JEUNESSE
- II) PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS LE CLADOS
- III) INTENTIONS EDUCATIVES
- IV) PROJET PEDAGOGIQUE

PREAMBULE

PROJET DE VIE SOCIALE CENTRE D'ANIMATION DES COURONNERIES

Le projet du centre d'animation est essentiellement culturel, citoyen et solidaire.

Il trouve ses racines dans l'Education Populaire et ses principes de laïcité et d'apolitisme qui visent à rendre l'individu acteur de sa destinée, apte à comprendre les rapports sociaux et à agir sur eux, conscient de ses droits et de ses responsabilités.

Pour cela, le projet du centre d'animation doit être le moteur de la promotion culturelle et sociale de la population, il doit mettre en place des structures permettant de répondre aux besoins d'éducation, d'insertion et d'expression des individus quel que soit leur âge, leur sexe, leur origine sociale ou ethnique.

Notre souci sera donc de préserver la mixité, le brassage social et culturel qui s'ont déjà une richesse de notre quartier.

Le contrat de projet et l'action sociale du centre d'animation des Couronneries s'inscrivent dans une problématique culturelle qui se conduisent en direction de toute la population et en priorité en direction des enfants, des jeunes parce que c'est le moment privilégié où se construit la personnalité, la notion d'appartenance à un groupe, à une société : la prise de conscience de soi par rapport à l'autre et avec l'autre en acceptant l'autre. Pour cela nos propositions doivent être une ouverture sur le monde, à une dimension ludique certes, mais où, à travers chaque projet, les jeunes apprennent à connaître, à faire ensemble. A son tour, le jeune transmettra à son entourage, sa famille, tout ce qu'il aura ainsi conquis.

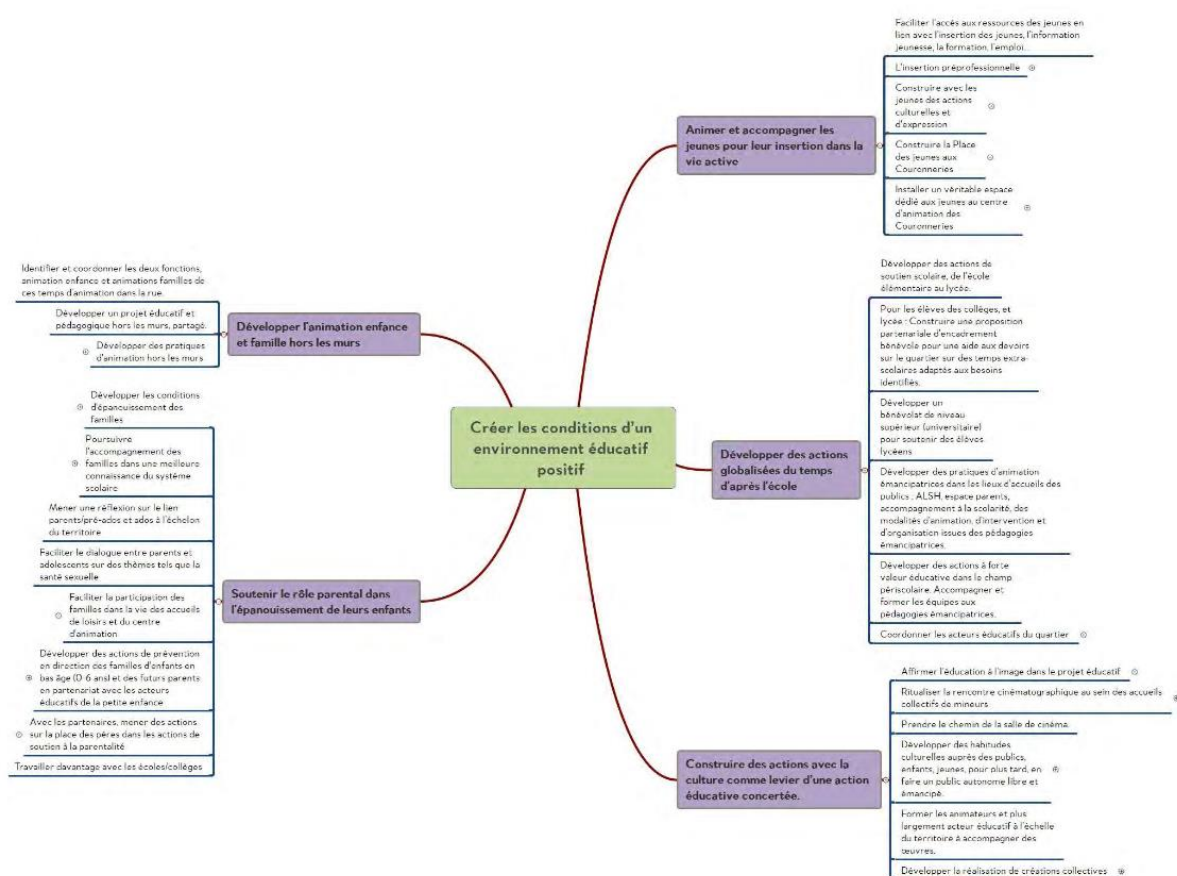
Dans le cadre de notre agrément centre social, notre relation avec les différentes communautés et populations du quartier nous incite à les amener à une prise de conscience et de responsabilité. En ce sens, le centre d'animation se questionne sur la façon de favoriser l'esprit d'ouverture des personnes et des familles. Elle réaffirme comme essentiel le rôle d'accompagnateur, de facilitateur, d'éducateur qu'elle joue avec l'ensemble des habitants.

Pour cela nous devons proposer à tous les publics des activités, des ateliers, des spectacles, des moments festifs et conviviaux, informels ou concertés, des centres de loisirs, organiser la réflexion sur l'environnement, l'architecture, promouvoir l'écoute et la pratique musicale, favoriser en fin tous les temps et les lieux où l'individu est à la fois porteur et receveur de la culture.

Cette appropriation est un facteur essentiel de socialisation. A partir de ces actions, le centre d'animation des Couronneries pourra exercer efficacement et raisonnablement ses missions de service et de développement.

Le centre d'animation des Couronneries exerce son action autour des quatre axes d'animation de notre projet social 2018 2021 :

- Accompagner et accueillir les habitants dans leurs initiatives.
- Créer les conditions d'un environnement éducatif positif, (axe auquel est rattaché l'accueil CLADOS)
- Animer le territoire, espace de participation des habitants.
- Développer et innover
- Contribuer à l'épanouissement familiale



PROJET EDUCATIF DU SECTEUR ENFANCE JEUNESSE

Lors des temps de loisirs (mercredi, samedi et vacances scolaires), le centre d'animation des Couronneries organise et anime trois centres de loisirs pour trois publics différents :

- La petite enfance (2,6 ans) : Le centre de loisirs maternel « Bleu Citron »
- L'enfance (6/12 ans) : le centre de loisirs sans hébergement « Carré Bleu »
- La préadolescence (11/15 ans) : le centre de loisirs « le Clados ».
- Les 15/20 ans : accueil jeune à Carré Bleu.

Pour ces activités, différents projets distincts sont développés. Tout en prenant en compte les besoins de chaque tranche d'âge, le travail de socialisation autour de la construction de l'identité dans un espace collectif reste le tronc commun du centre d'animation des Couronneries doit maintenir les passerelles créées entre les différents centres de loisirs pour offrir une continuité dans le travail éducatif réalisé. Les partenariats développés avec la CAF et la ville de POITIERS sont essentiels pour ces activités.

Diagnostic :

Centres de loisirs de proximité, ils accueillent l'ensemble des enfants du quartier de 2 à 15 ans, scolarisés, inscrits au centre d'animation.

Avec des tarifs en fonction des revenus des parents, les centres de loisirs sont accessibles à tous.

Ils répondent aussi à un besoin de prise en charge pour les familles dont les parents travaillent.

Analyse :

Pour que les centres de loisirs dépassent la simple prestation de services offerte aux familles, ils doivent affirmer leur volonté de participer à l'éducation et à l'épanouissement des enfants et des jeunes dans une démarche de co-éducation avec les parents.

Objectifs retenus :

Proposer aux familles une prestation de loisirs pour leurs enfants pendant leurs temps de loisirs dans leur quartier en :

- Proposant un apprentissage de la vie en collectivité pour une meilleure socialisation, dans un cadre sécurisant
- Permettant l'éveil de chaque enfant et stimuler ainsi leur créativité, leur imaginaire et leur curiosité par la pratique d'activités et d'apprentissage de techniques permettant l'expression sous toutes ses formes.
- Participant à son autonomie et à sa construction identitaire

I) PRESENTATION DU CLADOS

- 1) Le centre de loisirs « le CLADOS » accueille des jeunes de 11 à 15 ans habitant principalement le quartier des Couronneries.

Disposant d'un local aménagé sur le quartier (terrain de Québec, 26 rue des 2 communes 86000 POITIERS) il offre un accueil de proximité :

- Hors vacances scolaire : mercredi et samedi de 14h00 à 18h00
- Pendant les vacances : du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le public "clados" correspond à des jeunes qui sont en demande d'activités, de loisirs collectifs, d'encadrement et qui sont dans les environs géographiques de la salle clados (non centrale/au quartier). De ce fait une partie des jeunes ne viennent pas jusqu'à cette salle.

- 2) D'autre part, est mis en place, un fonctionnement et un accueil plus spécifique réservé à des jeunes non captifs* (14-16 ans)

Ces jeunes seront accueillis à Carré Bleu, sorte de CLADOS-BIS.

Horaires : 15h – 20h les mercredis, 18h30 – 22h les vendredis soir et les samedis sur projet

*Par « non captif » nous entendons nous adresser à des jeunes que nous ne voyons pas à la salle du clados. Ainsi après une année de transition, en 2020 afin de répondre plus spécifiquement au public 14/16 ans, l'association a recruté un nouvel animateur pour cet âge et pour des jeunes pour qui l'accueil de loisirs "le clados" ne correspond pas. Ce public sera accueilli à Carré Bleu sur les temps du mercredi après-midi 15h à 20h. Des vendredis soirs de 18h30 à 22h00 et samedis sur projet/ sorties et à la demande des jeunes.

Plus globalement, ces espaces de vie commune permettent aux jeunes de se rencontrer, d'échanger et de participer à des activités de loisirs. La nécessité est d'offrir un accueil adapté à la spécificité de ces tranches d'âges en prenant aussi en compte les besoins et envies des familles. C'est pourquoi, le centre de loisirs « le CLADOS » dispose d'un fonctionnement pluriel :

- Soit les jeunes peuvent venir et repartir librement et seuls pendant les horaires d'ouverture
- Soit les jeunes sont en présence permanente durant les heures d'ouverture :
 - accueil
 - activités
 - mini camp
 - chantier loisirs
- Soit les jeunes peuvent bénéficier d'un accompagnement de projet individuel ou collectif.

Les modalités d'accueil de l'espace 11- 14 ans sont dans tous les cas négociées et contractualisées avec les familles. A chaque inscription les familles doivent remplir auprès du directeur du centre de loisirs :

- Une fiche sanitaire de liaison
- Une autorisation parentale à l'année stipulant les modalités d'accueil
- Souscrire une adhésion au centre d'animation valable 1 an de janvier à décembre.

L'organisation et le fonctionnement du centre de loisirs visent à promouvoir l'autonomie, la prise d'initiative et la prise de responsabilité des jeunes.

En prenant en compte les attentes et les envies des jeunes, l'équipe pédagogique les accompagne dans leurs projets de vacances en proposant des activités sportives et culturelles, des sorties à la journée, des chantiers loisirs, des stages/ateliers et des mini-séjours.

L'accueil au local est permanent, les jeunes peuvent rencontrer à tout moment de la journée un animateur.

En ce qui concerne les activités elles sont proposées aux jeunes et ils doivent s'inscrire en amont (réserve sa place car le nombre sur les activités peut être limité) ; ils doivent pour cela faire remplir à leur parent ou tuteur une autorisation parentale (de façon à connaître les activités et si elle implique une participation financière)

II) INTENTIONS EDUCATIVES

Les centres de vacances et de loisirs sont des lieux réfléchis qui doivent mettre les jeunes en avant et privilégier la rencontre, l'expérience, la découverte, l'expérimentation, l'engagement et la possibilité d'être accompagné dans leurs projets. Nous devons faire vivre cet espace de loisirs afin de promouvoir la construction individuelle à travers :

- La prise de responsabilité de chaque jeune
- L'autonomie de chaque jeune
- L'apprentissage du vivre ensemble et de la vie en collectivité
- Les compétences, savoir-faire et savoir être de chacun
- La créativité et le sens de l'initiative
- La reconnaissance de chaque jeune à travers un groupe social
- L'expression de la parole de chaque jeune du Clados comme élément déterminant de son émancipation

Au sein d'un groupe, chacun doit pouvoir trouver sa place, il faut pour cela être à l'écoute de chaque personne en respectant son rythme, sa personnalité.

Toute l'équipe pédagogique se doit de respecter le projet éducatif et d'être acteur du projet pédagogique.

III) PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est un outil indispensable pour la cohérence du projet éducatif. Il définit précisément la mise en œuvre du fonctionnement et les objectifs éducatifs du centre de loisirs. Pour qu'il puisse exister, chacun doit être acteur de sa réalisation :

- Le directeur : Il définit le fonctionnement du centre de loisirs et les objectifs éducatifs, il organise, fait vivre le projet, contrôle et évalue le projet
- Les animateurs : Ils définissent les moyens et ils accompagnent les jeunes dans la réalisation des projets d'animation
- Les jeunes : Ils font part de leurs attentes et sont acteurs à part entière dans la réalisation des projets d'animation
- Les familles : Elles sont associées aux projets d'animation

Les animateurs ne sont pas des exécutants mais bien des créateurs d'actions en accompagnant, soutenant les jeunes rencontrés. Ils sont au centre de l'action et participent bien entendu à l'évolution du projet. Pour que le projet puisse évoluer il faut qu'il soit évalué régulièrement c'est-à-dire : effectuer des réajustements entre les envies et la réalité.

Pour mener ce projet à bien il faut s'accorder sur un cadre de vie commun. L'équipe Pédagogique comme les jeunes doivent respecter ces règles :

REGLES DE VIE NON NEGOCIABLES

Chacun se doit de :

- Respecter la sécurité physique, morale, affective et matérielle de soi et des autres
- Ne pas consommer, trafiquer ou posséder des produits illicites (motifs de renvoi immédiat)
- Être respectueux des locaux et du matériel mis à disposition par le CLADOS
- Ne pas fumer dans l'enceinte du centre de loisirs

A- LA REGLEMENTATION ET LA SECURITE

Règles principales de sécurité :

- Respecter la réglementation des centres de loisirs
- Ne jamais laisser partir un enfant seul sans autorisation
- Vérifier les fiches sanitaires (allergies, régimes...)
- Être très vigilant aux règles de sécurité pour les activités

L'assistance sanitaire :

Au centre de loisirs il y a une armoire où se trouve la pharmacie, elle doit être fermée à clé en permanence. Un animateur titulaire de l'AFPS soignera les enfants en priorité et doit à chaque fois remplir le cahier d'infirmerie en indiquant : son nom, le nom de l'enfant, la date, l'heure, les soins effectués.

Pour toute sortie du centre de loisirs :

- Laisser une fiche indiquant le nom des enfants, le lieu et l'heure de retour
- Emmener une trousse à pharmacie
- Emmener de l'eau
- Emmener une carte téléphonique ou un téléphone portable
- Emmener la photocopie des fiches sanitaires
- Emmener les coordonnées d'urgence

NUMEROS D'URGENCE :

- Le directeur : 06-58-29-33-49
- Le centre d'animation des Couronneries : 05-49-44-12-48
- SAMU : 15 ou 112(portable)
- POMPIER : 18
- POLICE : 17

Transport en bus :

- Un animateur aux issues de secours
- Désigner un chef de convoi
- Compter les enfants avant de monter et après chaque arrêt
- Prévoir de l'eau
- Prévoir des sacs plastiques
- Emmener la trousse à pharmacie

Transport en mini bus :

- Maximum 9 places (chauffeur compris)
- Attacher tous les passagers
- S'informer du trajet
- Avoir une trousse à pharmacie
- Vérifier le niveau d'essence

Baignade :

La baignade doit avoir lieu dans des endroits surveillés et comprenant les conditions de sécurité.

- Vérifier les nageurs et non nageurs
- Rappeler les consignes de sécurité
- Informer les maîtres-nageurs dès votre arrivée (nom du centre, nombre, âge et nom des enfants, nom des responsables)
- Se conformer à la réglementation de la piscine
- 1 animateur dans l'eau pour 8 enfants

Procédure en cas de problème

- Porter les premiers secours
- Prévenir les secours (en cas d'urgence)
- Prévenir le directeur
- Si nécessaire contacter le centre d'animation des Couronneries.

B- LES RELATIONS

Les relations entre individu sont de deux types :

- Affective : être ensemble
- Fonctionnel : faire ensemble

Chacun a besoin pour son développement et son plaisir, d'un équilibre entre relation affective et relationnelle.

Au sein d'un groupe, chacun doit pouvoir trouver sa place. Un groupe est la composition de plusieurs individus qui ont chacun leur personnalité, leurs compétences et leurs expériences. L'animateur doit prendre en compte chaque personne dans son intégralité en respectant chaque identité.

~ Relation enfants/enfants

Les jeunes qui fréquentent le centre de loisirs ne se connaissent pas tous ; il y a des habitués fréquentant le CLADOS régulièrement et depuis plusieurs années, les adhérents ponctuels qui fréquentent le CLADOS lors de périodes bien définies (ex : grandes vacances) et des nouveaux. Les jeunes n'ont donc pas tous la même habitude de fréquentation, pas les mêmes attentes et pas les mêmes connaissances du fonctionnement du centre de loisirs.

Il faudra donc être vigilant à :

- Prendre le temps avec les nouveaux pour leur expliquer le fonctionnement du centre pour qu'ils puissent trouver rapidement leur place
- Ne pas laisser un groupe prendre possession du local

~ Relation enfants/Adulte

L'animateur est un partenaire, il guide, écoute et accompagne les projets de vacances des jeunes. Il doit être le garant du bon fonctionnement des relations au sein du centre de loisirs. L'adulte doit faire valoir son autorité en faisant respecter les règles de vie du CLADO. Les règles de vie doivent pour cela être expliquées et argumentées dès le début et l'équipe doit faire preuve d'une parfaite cohérence dans l'application des règles de vie

~ Relation animateurs/familles

Une grande partie des jeunes ont l'autorisation de venir et repartir seul ce qui ne facilite pas la relation avec les familles.

Il faut donc :

- Créer des moments conviviaux avec les familles
- Rencontrer les familles des nouveaux adhérents
- Impliquer les familles dans la préparation des mini-séjours
- Impliquer les familles dans la vie du centre de loisirs

Pour cela :

- Chaque inscription pour un mini-séjour s'effectue en présence des familles
- Une réunion de préparation pour les mini-séjours est organisée en présence des familles et des jeunes.

C- LES ACTIVITES à LA DEMI-JOURNEE

Objectifs :

- Proposer des activités variées (sportives, culturelles, artistique)
- Amener les jeunes à proposer des activités
- Organiser des rencontres avec d'autres maisons de quartier
- Amener les jeunes à découvrir de nouvelles activités

Les activités qui demandent une réservation préalable sont présentées aux jeunes sur un planning. Les jeunes s'inscrivent trois jours avant auprès des animateurs et ils doivent faire remplir à leur parent une autorisation parentale. Une participation financière est demandée sous forme de cotisation à la semaine pour chaque famille. Pour certaines activités, un supplément pourra être demandé sous forme de participation financière ou chantier loisirs.

Pour les séjours le tarif est défini en fonction du coefficient familial (argent + chantiers loisirs)

Tout au long des vacances les animateurs organiseront des activités suivant les attentes et demandes des jeunes. De plus, des rencontres inter centre sont prévues (tournoi de foot en salle...)

D- LES SEJOURS

Objectifs:

- Développer l'autonomie des jeunes dans l'expression, la formulation de leur projet de séjours « partir pour quoi faire ? où ? avec qui ?
- Surtout apprendre à vivre en groupe
- Impliquer les jeunes dans la réalisation des tâches de la vie collective
- Faire participer les jeunes à la mise en place des activités
- Impliquer les jeunes dans la préparation du mini séjour
- Surtout apprendre à vivre en groupe

Durant l'année, nous organisons plusieurs mini séjours

*LA LOGISTIQUE :

Le centre d'animation des Couronneries met à disposition pour chaque mini séjour :

- Un minibus
- Des tentes 3 à 4 places
- Du matériel pédagogique
- Du matériel pour la préparation des repas
- Une trousse à pharmacie

L'hébergement :

Durant les mini séjours les jeunes sont logés majoritairement sous tente de tente, le couchage est non mixte et une tente sera prévue pour l'infirmerie. Un lieu de repli est prévu en cas d'intempérie. Nous sommes accueillis dans des campings disposant tous d'installations sanitaires et de conditions de sécurité adaptées à l'accueil d'enfant

Pour les autres mini-séjours, ce sont les jeunes accompagnés par les animateurs qui préparent les repas et effectuent la vaisselle.

Un frigo est mis à disposition sur chaque camping. Des tables et chaises sont prévues lorsque le camping n'en dispose pas et une procédure de contrôle d'hygiène alimentaire est mise en place (gestion des déchets, stockage des aliments...)

Le matériel pédagogique :

Une malle pédagogique est prévue à chaque mini séjour, elle est constituée par les animateurs et les jeunes, elle contient : ballons, jeux de société ect...

Chaque enfant est responsable de son utilisation et de son rangement.

Chaque inscription est effectuée en présence des parents. Ils sont mis au courant des conditions d'organisation et de déroulement de chaque mini-séjour. Un courrier est envoyé à chaque jeune inscrit, il précise le projet du mini-séjour.

Avant chaque mini-séjour, une réunion d'information est organisée en présence des jeunes et de leur famille.

Afin d'impliquer pleinement les jeunes, nous organisons en amont du mini-séjour un chantier loisirs.

E- CHANTIERS LOISIRS –STAGES- SOIREES

*les Chantiers loisirs

Objectifs:

- Permettre aux jeunes de financer leursloisirs
- Créer des moments de rencontre entre jeune avant les mini-séjours
- Sensibiliser les jeunes àl'environnement
- Investir les jeunes dans leur projet de vacances
- Mettre les jeunes en relation avec un métier et technicien.

Les chantiers loisirs permettent aux jeunes de se rencontrer accompagnés par un animateur avant le départ en mini-séjours.

* Les stages et ateliers

- Permettre aux jeunes de découvrir des pratiques artistiques et d'expression
- Permettre aux jeunes d'acquérir destechniques

* Les soirées

Le centredeloisirsestouvert touslesjoursdulundiau vendredi jusqu'à18h00.Depuis2016,des soiréessont mises en place à la demande des jeunes ou sur proposition des animateurs quand elles rentrent dans le cadre d'un projet du Clados ou d'un partenariat avec une autre maison de quartier. Accompagnés au minimum par un animateur, les jeunes peuvent y participer avec accord des familles.

Dans le cadre de ces actions l'animateur du CLADOS s'engage à :

- Vérifier les autorisationsparentales
- Assurer le transport en mini bus
- Accompagner les jeunes tout au long de la soirée
- Raccompagner les jeunes à l'heure prévue et à leur domicile

F- LES JEUNES ET LE NUMERIQUE AUJOURD 'HUI

Être sur les réseaux, c'est avant tout appartenir à un groupe. Il est inconcevable actuellement pour un jeune de ne pas être présent sur un réseau social et être réactif (commenter, liker, partager et surtout ne rien louper pour rester à la page), et peuvent y passer beaucoup de temps sans s'en rendre compte (journée soirs et dans la nuit).

Cela permet aux jeunes d'exister et être reconnus par les autres. Ils peuvent facilement intégrer un groupe jeunes, qu'ils connaissent ou pas, en fonction de leur passion et de leurs centres d'intérêts (cela favorise la mixité, les jeunes peuvent également à partir de cet outil, être autonome, se responsabiliser (s'organiser pour leurs loisirs, échanger des contenus). Il favorise beaucoup plus l'expression des jeunes (video,, musiques), grâce à son identité numérique (profil) derrière lequel on ose plus (positif comme négatif).

Face au flux massif de contenus qui circule sur les écrans (télé, internet et réseaux sociaux) nous avons observé que les jeunes se retrouvent parfois en grande difficulté face au tri de l'information qu'ils reçoivent en continue. Leur crédulité les mène souvent à croire sans filtre tout ce qu'ils voient ou lisent parce que c'est l'écran qui l'a dit et par là c'est vrai, puisque c'est écrit. Ces constats indiquent la nécessité de travailler sur la question des écrans avec le public jeunes. C'est ce que nous faisons depuis 3 ans maintenant et une partie du travail de l'animatrice jeunesse est dédié spécifiquement à cela.

Aussi nous nous sommes posés plusieurs objectifs :

- Ouvrir les jeunes à d'autres pratiques numériques (en développant la créativité et l'imaginaire)
- Utiliser les réseaux sociaux comme outil de communication et de lien avec les jeunes
- Sensibiliser les jeunes au traitement de l'information
- Utiliser les réseaux sociaux comme outil de communication et de lien avec les jeunes
- Développer des actions de prévention au numérique et Sensibiliser les jeunes au traitement de l'information

G- ALLER VERS / HORS LES MURS

Depuis 2 ans maintenant la structure, via son projet social est largement engagée dans la démarche ALFA " aller vers et faire avec les habitants". Après plusieurs actions "chantiers espaces publics" nous poursuivons le travail de présence de rue : les mercredis et (des samedis) des animateurs déambulent sur le quartier (city stade, en bas des immeubles, sous les centres commerciaux, au stade) et échangent avec les jeunes et les habitants. Il y a plusieurs objectifs à cela :

- Aller vers le public
- Reconnaître les jeunes de cette tranche d'âge
- Favoriser l'émergence de leurs projets
- Proposer plus d'actions favorisant l'engagement

Même si le Clados propose un fonctionnement pluriel (accueil informel avec coins permanents, activités à la demi-journée, journée, accompagnement de projet, CL, séjours...). Il reste néanmoins un « Accueil » bien identifié pour accueillir un public 11/15 ans, or on observe que ce sont les plus jeunes (11-13 ans) qui fréquentent le plus l'accueil (centre de loisirs).

Ce sont des jeunes qui acceptent facilement les règles et le cadre sécurisant avec des temps de journée bien identifiés. Les centres d'intérêts diffèrent entre les plus jeunes (11-13 ans) et les plus grands (14-17ans), donc les plus grands expriment l'envie de se retrouver qu'entre eux (sans les plus jeunes). De plus, les 14-17 ans étant plus autonomes dans leur vie quotidienne, n'ont plus les mêmes besoins et envies, ils ne sont pas en demande d'un fonctionnement type ACM. On constate aussi que lorsqu'ils viennent, soit passent brièvement, soit ils ont une demande bien spécifique (stage, aide aux devoirs, demande pour partir en activité avec un groupe à eux)

H- ENGAGEMENT

Durant des temps consacrés à la parole des jeunes, en temps informel et sur les « petits déjà idées », nous constatons que les envies des jeunes sont généralement de deux nature :

- Des activités de consommations
- Sortir du quartier.

A leur niveau, la démarche de projet se traduit essentiellement par la construction des séjours et surtout se retrouver « entre eux ». Comment les amener à la réflexion d'autres projets collectifs qui les émanciperont (type culturelles, solidaires et citoyen) ? Les animateurs travailleront dans ces directions :

- Favoriser l'expression des jeunes
- Permettre aux jeunes de réaliser leurs projets personnels et collectifs
- Développer des actions qui favorisent d'engagements
- Développer des actions d'ouverture (culturelles, vers l'extérieur)